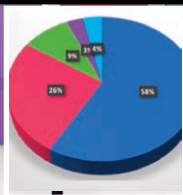


Vie Municipale
Inscriptions scolaires



Dossier
Budget 2019



Vie associative
Salon artistique



N° 150 - avril 2019

Le FLORENTAIS

RENDEZ-VOUS LE 22 AVRIL !



Éditorial

Florentaise, Florentais,

Durant le premier trimestre de l'année, nous, vos élus, avons travaillé à l'élaboration puis procédé au vote du budget 2019. Toutefois, il est bon de rappeler que l'année 2018 a été marquée, sur le plan des lois de finances, par deux faits importants :

- Des contrats financiers État - collectivités sont mis en place pour l'ensemble des collectivités locales dont les dépenses de fonctionnement dépassent 60 millions d'euros annuels, soit 322 d'entre elles.
- La 1^{ère} année de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables : le Projet de loi de finances 2019 pour sa part ne comporte pas d'évolution majeure en matière de finances locales, que ce soit sur le plan des relations entre l'État et les collectivités locales ou bien sur le plan de la fiscalité locale.

Pour autant, il est utile de relever que la Cour des Comptes, dans son dernier rapport annuel sur les finances locales, s'inquiète de ce que la nouvelle contractualisation financière, précédemment exposée, ne soit pas suffisamment contraignante pour « forcer » les collectivités locales à réduire encore plus leur niveau de dépenses et prône pour cela le retour à la diminution des concours financiers de l'État.

Nous ne pouvons que constater, encore une fois, que les institutions nationales, sous les dictats de technocrates de Bruxelles,

s'ingèrent dans la gestion des collectivités territoriales en maintenant une pression constante sur la maîtrise de leurs dépenses. Pour la deuxième année consécutive, le gouvernement fait le choix de maintenir le volume des concours financiers destinés aux collectivités locales. Cette décision paraît être une « bonne nouvelle » au regard des quatre années de réduction massive des dotations de l'État sur la période antérieure 2014 - 2017.

Toutefois, le dégrèvement de la deuxième tranche de baisse de la taxe d'habitation, pour un montant de 3,8 milliards (après 3,2 milliards en 2018), est bien confirmé. La troisième tranche interviendra en 2020, l'objectif étant de supprimer l'intégralité de la taxe d'habitation d'ici 2021, hors résidences secondaires, pour au moins 80% des ménages. La question, des 20% de contribuables non concernés pour le moment par cette exonération, a été abordée dans le projet de loi de finances 2019.

En ce qui concerne la compensation pour les communes, l'une des pistes du gouvernement serait un transfert vers les communes de la part de taxe foncière actuellement allouée aux départements et aux intercommunalités. Si cette mesure est mise en œuvre, elle risque de générer une baisse des subventions allouées par ces collectivités au bloc communal. Dans ce contexte, bien que nous ne soyons pas concernés par ces contrats financiers énoncés ci-dessus, il apparaît donc toujours nécessaire d'observer une certaine prudence dans l'élaboration du

budget local. Le budget 2019 a été établi en respectant les règles suivantes :

- La poursuite de la politique de non augmentation des taux d'imposition, et ce pour la 5^e année consécutive,

- La maîtrise des dépenses courantes : évolution contenue de la masse salariale et baisse des charges générales, avec la contribution de l'ensemble des services municipaux.
- Le maintien de l'autofinancement à un niveau toujours conséquent pour permettre de renforcer l'investissement public.
- L'accroissement des services rendus à la population.

Cette politique de gestion rigoureuse du budget communal permet pour 2019 d'assurer un maintien de l'enveloppe consacrée à l'investissement.

Le programme que nous vous avons présenté et pour lequel vous nous avez accordé votre confiance à l'occasion des élections municipales de 2014 est réalisé à environ 75%.

Pour cette année encore et malgré les contraintes, nous avons élaboré un budget qui, nous l'espérons, répondra le mieux possible, à vos demandes et à vos attentes. Notre orientation principale consiste à maintenir dans ce contexte difficile une politique de service public de proximité, utile au territoire, à l'emploi et vos besoins nouveaux.



Marc JACQUET
Adjoint
de Saint-Florent-sur-Cher

Sommaire

- Page 2 : Éditorial
- Page 3 : Vie Municipale
- Page 4 : Dossier compte administratif 2018
- Page 6 : Dossier budget 2019
- Page 8 : Vie municipale
- Page 9 : Expression / État civil
- Page 10 : Vie associative et florentaise
- Page 13 : Vie florentaise
- Page 14 : Cinéma le Rio

PERMANENCE

Tous les vendredis,
Monsieur le Maire assure
une permanence
à la population
de 8 h 45 à 10 h 30 n mairie,
sans rendez-vous.

DU NOUVEAU

La mise en liquidation de l'usine Arjowiggins qui fabriquait le papier recyclé sur lequel est imprimé votre Florentais, nous a forcé à choisir un autre type de papier. Désormais votre journal sera imprimé sur un papier répondant à la norme PEFC qui garantit une gestion éco-responsable des forêts.

MENSUEL LE FLORENTAIS
Directeur de la Publication
Monsieur le Maire
Rédacteur, maquettiste, photos
Emilie Lemkahouen
Service Communication
Hôtel de Ville
Place de la République
18400 St-Florent-sur-Cher
02 48 23 50 00
www.ville-saint-florent-sur-cher.fr
Imprimerie
Centr'Imprim
36101 Issoudun cedex
Dépôt légal : avril 2019
Tirage : 3 660 exemplaires



VIE MUNICIPALE

Vie Municipale

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE 2019-2020



Pour les enfants entrant en maternelle, au CP et les nouveaux arrivants sur la commune, les pré-inscriptions scolaires s'effectueront en mairie au service affaires scolaires :

Du lundi 29 avril au vendredi 17 mai 2019
Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- d'un justificatif de domicile et le courrier de l'assistante maternelle attestant qu'elle garde bien l'enfant, en cas de dérogation.

Les inscriptions à la Maternelle Rive Gauche, Rive Droite et Beauséjour, se feront auprès des directrices et uniquement sur rendez-vous pour :

Maternelle Rive Gauche

mardi 21 mai à partir de 16h10
au 02 48 55 10 77

Maternelle Rive Droite

à partir du mois de juin 2019
au 02 48 55 10 66

Maternelle Beauséjour

mardi 21 mai 2019 toute la journée
au 02 48 55 16 13

Se munir :

- du certificat de pré-inscription délivré par la Mairie
- du carnet de santé
- de la dérogation (si toutefois une dérogation a été effectuée)
- du livret de famille

Les inscriptions au CP se feront au Groupe Scolaire Dézelot, auprès du directeur, à compter de la pré-inscription faite en Mairie et jusqu'au vendredi 17 mai 2019, où un rendez-vous sera donné, pour toutes les maternelles.

Se munir :

- du certificat de pré-inscription délivré en Mairie
- du carnet de santé
- de la dérogation (si toutefois une dérogation a été effectuée)
- du livret de famille

Inscription au transport scolaire, au restaurant scolaire et à la garderie maternelle :

du lundi 3 au vendredi 14 juin 2019

Un formulaire d'inscription téléchargeable sur le site Internet de la ville est à remplir et à retourner en mairie au service affaires scolaires (par courrier, mail ou en direct sur place).

Pour les inscriptions au restaurant scolaire

Se munir :

- Du numéro de CAF
- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance scolaire

Pour les **enfants scolarisés en maternelle**, joindre en plus, la dernière fiche de paie ou une attestation employeur des 2 parents.



Pour le transport scolaire :

Se munir :

- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- Deux photos d'identité
- Attestation d'assurance scolaire



Pour les inscriptions à la garderie municipale :

Se munir :

- La dernière fiche de paie ou un certificat de l'employeur (père et mère)
- Du numéro de CAF
- D'un justificatif de domicile (soit électricité, taxe foncière, téléphone fixe, eau, quittance de loyer, gaz) de moins de trois mois
- Attestation d'assurance scolaire

Les inscriptions s'effectueront auprès du service affaires scolaires aux heures habituelles d'ouverture.

Renseignements au 02 48 23 50 26
affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr

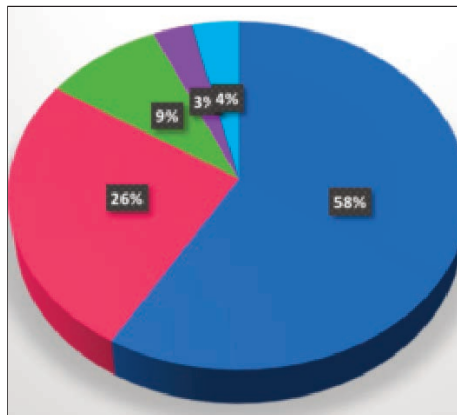


Lors de sa réunion du 7 février dernier, le conseil municipal de Saint-Florent-sur-Cher a adopté à l'unanimité le compte administratif 2018. Le compte administratif est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.








Le fonctionnement des services publics municipaux

● **Les recettes** réelles de fonctionnement représentent un total de 9 049 912,96 €. Soit une baisse de 0,76 % entre 2017 et 2018. Elles se décomposent de la façon suivante :

	5 293 871,68 €
	2 332 414,38 €
	826 075,52 €
	271 459,60 €
	326 091,78 €



Les dotations de l'État, les subventions et participations :

	État	2 190,2 K €
	Département	4,0 K €
	Communes	1,5 K €
	CAF	123,7 K €
	Collège	12,8 K €
	Autres	13,0 K €
	Divers	1,0 K €
	TOTAL	2 346,2 K €







● **Les dépenses** réelles de fonctionnement représentent un total de 8 208 987,80 €. Soit une baisse de 1,02 % entre 2017 et 2018.



- **Les charges à caractère général** de 1,5 M€ n'évoluent que très faiblement de 0,67% démontrant ainsi la constante vigilance pour contenir les dépenses tout en préservant la qualité du service public.
- **Les charges de personnel** augmentent de 0,86% pour 5,5 M€.
- **Les charges de gestion courante** s'élèvent à 648 k€ soit -3% par rapport à 2017. Elles comprennent :
 - o Le contingent incendie versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 286 082 €,
 - o Les subventions de fonctionnement versées aux associations : 195 011 €,
 - o Les indemnités des élus : 65 031,81 €,
 - o Les contributions aux syndicats intercommunaux s'élèvent à 61 497,40 € dont :
 - 51 932,00 € pour le Syndicat d'Énergie du Cher (SDE18),
 - 9 339,40 € de cotisation annuelle au Syndicat « Pays de Bourges »,
 - 126,00 € de cotisation année scolaire 2017/2018 pour le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS),
 - 100,00 € de contribution annuelle au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA du Cher).
 - o Le CCAS : 33 400,00 €.
- **Les charges financières** se maintiennent à 106 k€
- **Les reversements de recettes** au titre de la péréquation intercommunale représentent 130 k€ en baisse de 6 %.

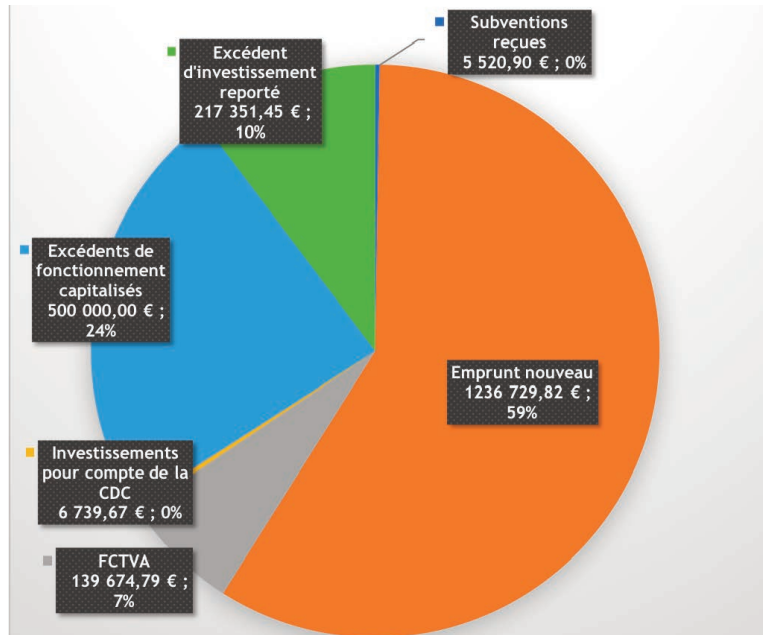
• LES SERVICES AUX USAGERS

Recettes **Dépenses**

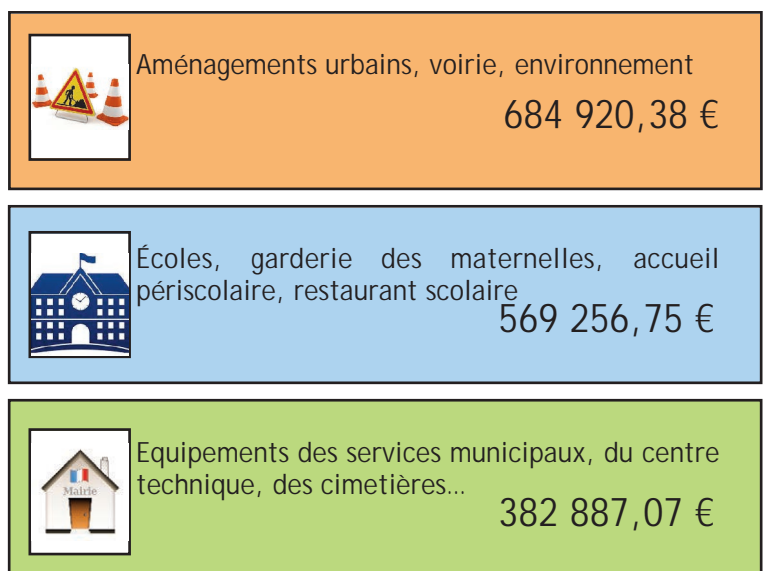
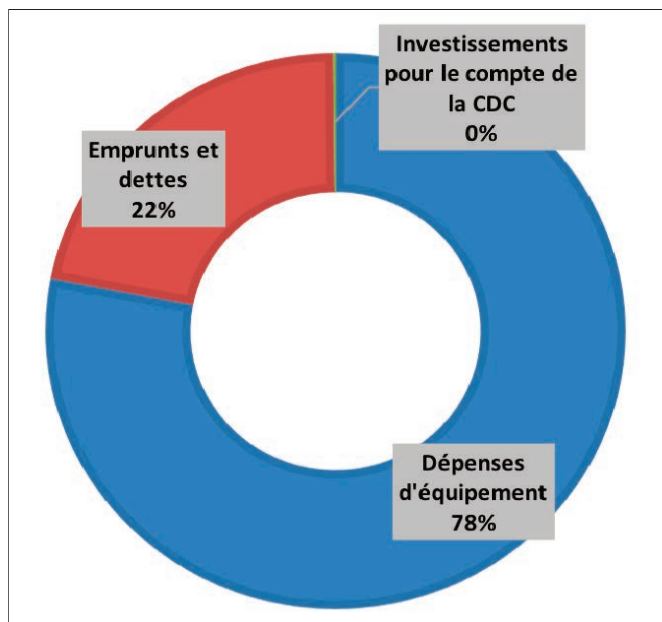
	Recettes	Dépenses
 Services généraux (administratifs, techniques, cimetières, ...) et non affectés	92 933,57 €	2 329 390,16 €
 Enseignement : écoles maternelles et primaires, garderie et accueil périscolaire, restaurant scolaire	280 701,58 €	1 452 859,90 €
 Culture : Médiathèque, Centre Aragon, cinéma, école de musique, salles municipales, patrimoine	140 159,69 €	977 417,53 €
 Sport et jeunesse : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado	69 632,31 €	476 827,20 €
 Interventions sociales et santé : Pôle associations	9 925,26 €	47 963,71 €
 Famille : crèche Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles	369 533,12 €	689 032,51 €
 Logement	52 944,26 €	17 824,72 €
 Aménagements urbains, voirie, espaces verts	81 868,87 €	1 109 918,21 €
 Action économique : Mission locale, marché local	132 014,12 €	200 153,16 €
 Sécurité et salubrité publiques	610,00 €	450 066,12 €
Non ventilable	7 819 590,18 €	457 537,58 €
Total	9 049 912,96 €	8 208 987,80€

Les investissements

● **Les recettes** réelles d'investissement s'élèvent à 2 106 016,33 €



● **Les dépenses** réelles d'investissement représentent 2 384 606,84 €



Situation financière générale

● Il est à noter que ces résultats 2018 ont été obtenus sans augmentation des taux de la fiscalité communale.

● La capacité d'autofinancement représente l'épargne brute que la commune parvient à dégager sur ses charges de fonctionnement pour rembourser sa dette et envisager des investissements. Pour 2018, l'autofinancement s'élève à 704 k€.

● La capacité de désendettement est le principal ratio d'analyse de la solvabilité d'une collectivité publique locale. Pour la commune de Saint-Florent-sur-Cher, ce ratio s'établit à 8,22 ans en 2018. La Ville pourrait ainsi rembourser la totalité de sa dette en moins de 8,5 années sous réserve d'y consacrer la totalité de l'épargne dégagée sur ses frais de fonctionnement. Cela place la commune dans une situation saine pour affronter les défis à venir.

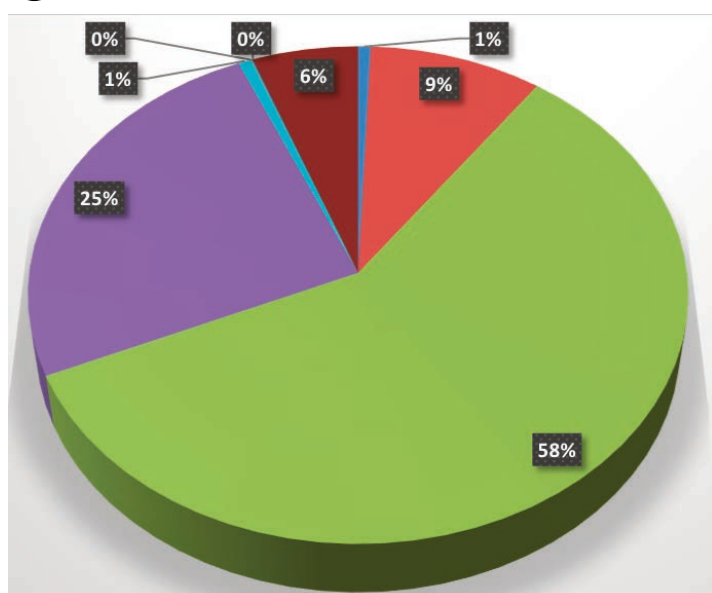
Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le budget primitif global 2019 s'élève à 13 583 890,83 €, il était de 13 056 833,68 € l'année dernière, soit une hausse de 4 %.

La section de fonctionnement s'équilibre pour un montant de 9 104 131,83 € et est en hausse de 1,5 %. La section d'investissement s'équilibre pour un montant de 4 479 759,00 € et progresse de 9,6 %.



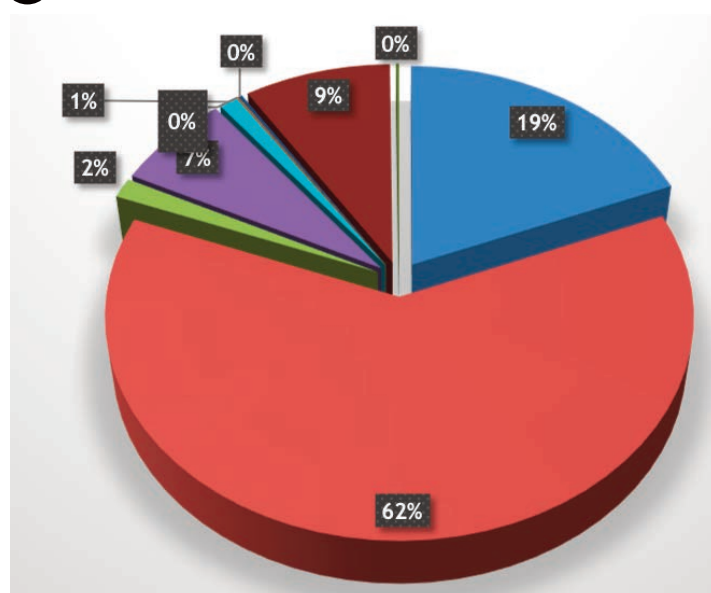
La section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :



Atténuations des charges	61 110,00 €
Produits des services du domaine et vente diverses	841 944,00 €
Impôts et taxes	5 324 388,00 €
Dotations, subventions de participations	2 290 099,00 €
Autres produits de gestion courante	65 768,00 €
Produits exceptionnels	2 937,00 €
Recettes d'ordre	2 937,00 €
Résultats antérieurs reportés	2 937,00 €

Dépenses de fonctionnement :



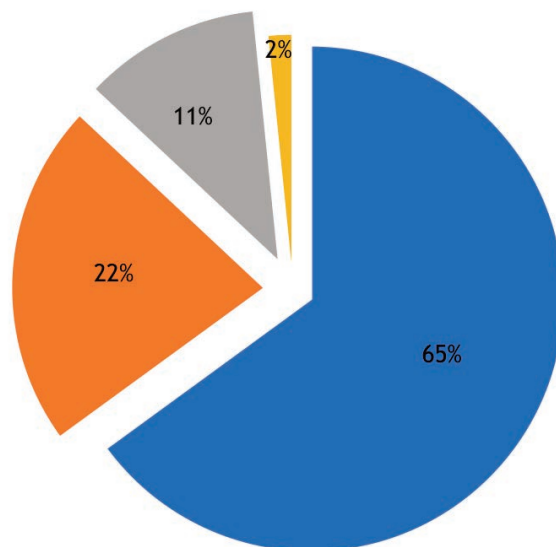
Charges à caractère générale	1 718 142,00 €
Charges de personnel	5 642 944,00 €
Atténuation de produits	132 000,00 €
Dépenses imprévues	22 985,18 €
Autres charges de gestion courante	650 390,00 €
Charges financières	104 174,00 €
Charges exceptionnelles	6 000,00 €
Dépenses d'ordre	810 403,78 €
Reste à réaliser 2017	17 092,87 €

La section d'investissement

Total des recettes d'investissement :

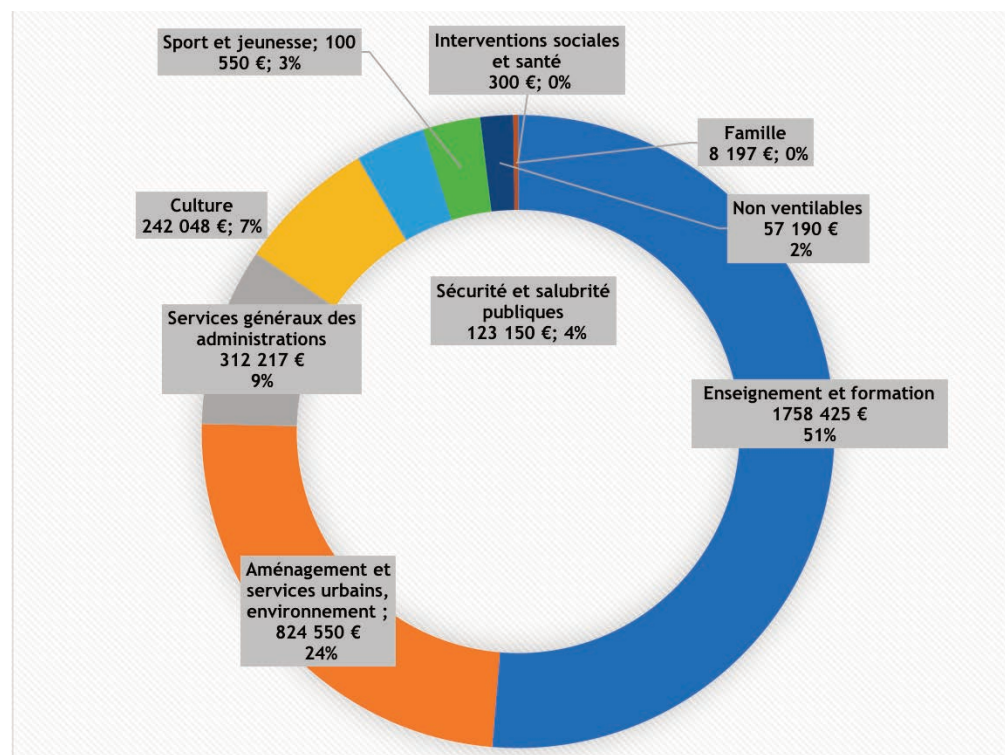
4 479 759,00 €

Recettes réelles	2 910 372,00 €
Subventions d'investissement reçues	186 233,00 €
Emprunts	2 168 600,00 €
Dotations, fonds et réserves	162 402,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	330 000,00 €
Produits de cessions	63 137,00 €
Recettes d'ordre	986 228,78 €
Virement de la section de fonctionnement	514 017,78 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	469 295,00 €
Opérations patrimoniales	2 916,00 €
Reste à réaliser	511 146,00 €
Excédent reporté	72 012,22 €



Total des dépenses d'investissement :

3 426 627,00 €



Les élus ont voté la stabilité des taux d'imposition communaux.

Situation Florentaise

	Valeurs / habitant	Moyennes nationales de la strate (ex.2017)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 227,08 €	
Produit des impositions / population	663,19 €	749,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 272,98 €	1 333,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	508,02 €	363,00 €
Encours de la dette / population	858,23 €	1 091,00 €
Dotation Globale de fonctionnement / population	250,33 €	231,00 €

LA VILLE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER RECHERCHE DES SCRUTATEURS POUR LES ÉLECTIONS

Électeurs de la commune, vous êtes tous concernés ! Pour le bon déroulement des opérations électorales (les élections européennes du dimanche 26 mai 2019 et futures élections 2020), la ville a besoin de votre participation.

Saint-Florent-sur-Cher compte 6 bureaux de vote et il faut, à chaque élection, 8 personnes par bureau pour effectuer le dépouillement.

Alors, devenez scrutateur le temps d'un dépouillement !

Aucune formation préalable n'est nécessaire, les volontaires sont encadrés par les élus et des habitués.

Seule condition : être inscrit sur la liste électorale de notre commune.

Le rôle du scrutateur : 4 par table

- Un des scrutateurs ouvre l'enveloppe, extrait le bulletin et le transmet, déplié, à un autre qui le lit à haute voix ; le nom porté sur le bulletin est relevé par les deux autres scrutateurs sur une feuille de pointage préparée à cet effet.

Il faut être présent 1/4 d'heure avant le dépouillement.

En général, le dépouillement dure entre 1h30 et 2h.



Si vous souhaitez vous investir dans cette action citoyenne et bénévole, faites-vous connaître avant le 3 mai 2019 auprès de la responsable du service population de la mairie ou de ses collaboratrices en appelant au 02 48 23 50 01.

Le service population / élections se tient à votre disposition pour tout autre renseignement.

SIGNAL-CONSO NOUVELLE APPLICATION

Cette web-application, accessible depuis un smartphone, permet au consommateur de signaler un problème rencontré chez un commerçant : problème de prix, étiquetage incomplet, date de consommation dépassée, publicité trompeuse...

Le professionnel en cause est averti et invité à remédier à cette anomalie. Si le problème persiste, la DGCCRF pourra opérer un contrôle.

L'objectif de Signal-Conso est donc bien de responsabiliser les professionnels au regard de leurs obligations légales afin d'améliorer la protection des consommateurs. Parallèlement, l'application devrait faciliter le ciblage des enquêtes de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). En effet, lorsque les signalements concernant un établissement sont trop fréquents, ou lorsque ceux-ci possèdent un niveau de criticité élevé, les enquêteurs de la DGCCRF peuvent être amenés à intervenir auprès du professionnel concerné.

Plus d'informations :
<https://SignalConso.beta.gouv.fr>



ENSEMBLE, SIGNALER POUR FAIRE CHANGER.

Par exemple:
- erreur de prix
- absence de prix
- problème d'hygiène
- problème de garantie



Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouvert
à tous !

du 12 mars
au 16 avril
2019

Toutes les dates et informations sur
www.democratie-permanente.fr



Tous acteurs
de l'avenir
de notre région !

DÉPOSEZ VOS
CONTRIBUTIONS

CONSEIL MUNICIPAL / COMPTE RENDU DU 28 FÉVRIER 2019

Le compte rendu est disponible dans son intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

1. Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. Information du Maire
3. Débat d'orientations Budgétaires 2019
4. RIFSEEP des Assistants de conservation du patrimoine
5. Indemnités Horaires pour les personnels du Cinéma
6. Tableau permanent des effectifs
7. Convention d'occupation d'une partie d'un bâtiment communal par la DREAL.
8. Tarifs communaux 2019 - Service Accueil ado
9. Remboursement par un tiers - panneau de signalisation
10. Remboursement par un tiers - Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Cher
11. Convention de partenariat 2019 entre la Ville de Saint-Florent-sur-Cher et l'association les Savoirs du Berry
12. Mise à disposition gracieuse d'une salle
13. Délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
14. Vente d'un logement HLM

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Les conseillers départementaux du canton de Chârost :

- Nicole PROGIN 06 08 21 18 21
- Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87

reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher

**EXPRESSION DES GROUPES DE
L'OPPOSITION
AUCUN COMMUNIQUÉ**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

25/02 : Raphaël, Antoine, Paul ARNOUX

MARIAGE Néant

PACS

13/03 :

VERBRUGGHE Candice et TITEUX Nicolas

DÉCÈS

14/02 : Huguette LACROIX née LEDUC

15/02 : Emile DIEMERT

19/02 : Daniel SALMON

21/02 : Martine PAULINS née LAMOUREUX

21/02 : Laurent LALOUBÈRE

24/02 : Georges BOUCHER

25/02 : Michel GIRARD

26/02 : Jean-Pierre CAILLEAUX

05/03 : Muguette JACQUET née BOUCHERAT



FONDATION



DU PATRIMOINE



Vous êtes propriétaire privé,

Et vous avez un projet de restauration d'une maison ancienne, d'une grange, d'une loge de vigne, d'un moulin, d'un pigeonnier, d'un four à pain, d'un mur d'enceinte, ... ou bien d'un autre édifice ou objet présentant un caractère patrimonial ?

La **Fondation du patrimoine** pourrait, sous conditions, vous apporter une aide financière en vous accordant soit une subvention, soit la possibilité de déduire la moitié du montant des travaux extérieurs de votre revenu imposable.

Les délégués bénévoles de la **Fondation du patrimoine** sont à votre disposition pour étudier avec vous ces possibilités, en tenant compte de la visibilité de l'édifice, de son statut, et de la qualité de la restauration envisagée.

Assurer une restauration de qualité à votre patrimoine, c'est :

- Améliorer votre cadre de vie
- Renforcer l'attractivité de notre territoire
- Participer à son développement économique
- Maintenir le savoir-faire d'entreprises non délocalisables

*La Fondation du patrimoine est là pour vous aider :
contactez - nous ... et vous serez renseignés !*

Délégation du CHER - 1 place Philippe Devoucoux - 18000 - BOURGES
02 48 24 07 72 - 06 26 74 06 69 - fondationpatrimoine18@sollier.fr

Délégation régionale - 25 avenue de la Libération - 45000 - ORLÈANS
02 38 24 34 21 - centrest@fondation-patrimoine.org

site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org/>

avec le soutien de



PHARMACIES DE GARDE

Résogardes
3237

Mois d'avril

Du samedi 6 au lundi 8 - *journée* : Robillot
 Du samedi 13 au lundi 15 - *journée* : Antignac
 Samedi 20 - *journée* : Pasdeloup
 Dimanche 21 et lundi 22 - *journée* : Mijoin
 Samedi 27 - *journée* : Pasdeloup
 Dimanche 28 - *journée* : André
 Lundi 29 - *journée* : Pasdeloup

Mois de mai

Mercredi 1^{er} - *journée* : Pasdeloup
 Samedi 4 - *journée* : Antignac
 Dimanche 5 - *journée* : Dehmouche
 Lundi 6 - *journée* : Antignac

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernières minutes. Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

Les adresses - Pharmacies

PASDELOUP : 6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50
 ROBILLOT : 22 av. Gén-Leclerc — 02 48 55 03 98
 ANTIGNAC : 26 rue Paul-Ladevèze — 02 48 55 00 16
 DEHMOUCHE : 11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
 ANDRÉ : 23 rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin - 02 48 26 44 53
 Pharmacie MUJON : 48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h — www.bioexcel.fr

VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative

CHORALE VICUS AUREUS

NOUVEL ALBUM DISPONIBLE



Enregistré à Bourges le 16 décembre dernier, le nouvel album de la chorale Vicus Aureus est désormais disponible. Les 15 titres de ce CD sont le fruit d'une belle rencontre entre le chœur florentais et la chanteuse québécoise Dominica Merola. On peut se procurer cet album auprès des choristes de Vicus Aureus.

Après la rencontre de chorales du 24 mars dernier qui réunissait quelques 150 choristes en l'église de Saint-Florent-sur-Cher, le chœur florentais portera les couleurs de notre ville en Auvergne tout d'abord, pour 2 concerts donnés fin avril, l'un, dans le val d'Allier à Brassac, l'autre, au casino de La Bourboule. Fin mai, les choristes florentais participeront

à Neu Anspach, aux traditionnelles rencontres France, Allemagne, Slovénie, dans le cadre du jumelage.

Vicus Aureus sera de retour sur la scène du centre Louis Aragon le 22 juin pour un concert de gala, dans le cadre de la fête de la musique, avec comme invité le Kiosque à musique de Bourges, un ensemble de cuivres, saxophones et percussions, qui propose une musique de divertissement variée et de grande qualité.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

SALON ARTISTIQUE

42^E ÉDITION ÉMOUVANTE

Du 2 au 17 mars avait lieu une nouvelle édition du salon artistique. Cette année, c'est sous le signe de l'émotion que monsieur le maire a inauguré ce 42^e salon. En effet, cette année le décès de deux membres importants du groupe artistique a laissé planer une ambiance morose. Pour cela, Roger Jacquet, maire de Saint-Florent-sur-Cher, a dédié ce salon à Nicole Vasseur et Gérard Charbonnier et a remis à Nicole Schmidt-de-la-Brélie la Médaille de la Ville pour son engagement de 20 ans au sein de cette belle équipe. Il a, bien sûr, souligné le travail hardu des membres et de leur président, M. Bonamy, sans qui, ce beau rendez-vous n'aurait pas lieu. David Chauvin, aquarelliste et Nicole Mériot, sculptrice, les deux invités d'honneur ont été vivement remerciés de leur participation.

Voilà les prix attribués par les partenaires :
Carrefour Market : Marc Bertrant
Géant des Beaux-Arts : Catherine Carbonel
La Poste : Marie-Claude Boulmier
La municipalité : Patrice Bourdin
Conseil Départemental : Michel Brialix et Arlette Mergy
Conseil Régional : Sophie Kerouedan
Coup de coeur du Conseil Régional : Christine Dumond
Les autres prix vous seront présentés dans une prochaine édition.



DON DE SANG

COLLECTE

Le prochain prélèvement de sang aura lieu lundi 15 avril, salle Roseville de 14h30 à 18h30.

En février, 8 nouveaux donneurs, que nous félicitons particulièrement, ont rejoint les rangs. Merci à tous de la part de ceux qui ont besoin de sang et de leurs familles. Continuons ainsi à prendre une petite heure de notre temps tous les 2 ou 4 mois quand on le peut (entre 18 et 70 ans, plus de 50 kg). Ce petit geste de générosité est si important pour les malades.

Savez-vous que le docteur lors de la visite pré-don peut vous détecter un problème quelconque (tension, etc...).

Renseignements au 02 48 26 48 92

Le nouveau bureau de l'association des Donneurs de Sang bénévoles 2019 :

Président : Auchère Jean Claude
Vice-présidente : Masia Aline
Trésorière : Masia Joelle
Trésorier adjoint : Desmouts Maxime
Secrétaire : Grangier Christine
Secrétaire adjointe : Poulet Murielle
Commissaires aux comptes : Coucaud Gérard et Roux Jacques
Porte drapeau : Auchère Christophe

U.S.F. OMNISPORTS RECTIFICATIF



Dans Le Florentais du mois de mars, l'article présentant l'élection de Miss et Mister U.S.F. était erroné, voilà ce qu'il fallait lire :

La soirée organisée par l'U.S.F. Omnisports samedi 26 janvier 2019 a été un succès avec une salle copieusement garnie. L'orchestre de Jérôme Gautier a assuré l'ambiance et le traiteur Le Beffroy Gourmand a concocté un menu de qualité à la satisfaction de tous les participants. Ont été élus :

- Miss USF : Axelle, section fitness
- 1^{ère} dauphine : Sarah, section fitness
- 2^{ème} dauphine : Charlotte, section gym vitalité

Les autres participantes : Meleyne, Amélie et Emma, toutes les trois de la sections pétanque.

- Mister U.S.F. : Alan, section handball (photo)
- 1^{er} dauphin : Alexis, section rugby
- 2^{ème} dauphin : Evan, section pétanque

Les autres participants : Baptiste, section handball et Mathieu, de la section rugby.



Miss et Mister U.S.F.

Présentation du nouveau Comité Directeur 2019 :

Présidents d'honneur : Alain LEGLAIVE - Alain LECOMTE
 Président : Joël VOISINE - Vice-Présidente : Martine PIROT
 Vice-Président : Jean-Yves JACQUET
 Trésorier : Jean-Marc JACQUET
 Trésorière adjointe : Danielle RAFFESTIN.
 Secrétaire : Nadine MARTIN
 Secrétaire adjointe : Laurence BOUDET
 Autres membres élus : Emmanuelle MOUTTOU - Patrice CHERTIER
 Alain DESMARTIN - Jean-Charles MALOCHET - Sandrine JACQUET -
 Julien MONTCHARMONT - Francis LEDYS - Jean-Claude BEAUDOUX

Membres Responsables de Section :

Arc Club : Christophe BOFFANO - Badminton : Virginie EUTROPE -
 Basket : Thierry GUILLOT - Cyclisme : Jean-Paul FERRY - Fitness :
 Solène MARC - Football : Patrice LAUVERGEAT - Gym Enfants :
 Sandrine DEJEAN - Gym Vitalité : Evelyne POUSSINES - Handball :
 Stéphane FOUGERES - Judo : Stéphanie JUGE - Karaté : Benoit RUDA
 - Musculation : Fabien BARACHET - Pétanque : Jackie SKOWRONSKI
 - Rugby : Dominique PINSON - Tennis : Serge THOMAS

Vérificateurs aux comptes :

Laëtitia MERCIER-BIZET - Jacques FORTET

ASSOCIATION BELLEVUE TOUS AU SALON !

L'association de Bellevue organisait une sortie au Salon de l'Agriculture samedi 2 mars 2019.

35 participants, faisant ou non partie de l'association ont pris le bus pour une journée très agréable.

Expérience à réitérer !



Des visages enchantés !

RIFLES

DES SUPPORTERS DE LA SECTION FOOTBALL DE L'U.S.F.

VENDREDI 12 AVRIL 2019
Centre Culturel Louis-Aragon

Ouverture des portes à 19h
Début des jeux : 20h

Animation et réservation Karine : 06 63 04 04 55

BELLE VISITE

LOÏC JACQUET, L'ENFANT DE LA BALLE OVALE

Le 4 mars, Loïc Jacquet du Castres Olympique, champion de France du TOP 14 en 2018, est revenu sur ses terres, avec le bouclier de Brennus, dans son club de rugby originel, de Saint-Florent-sur-cher. Avec le bouclier de Castres, il a tout mis en œuvre pour emmener ce trophée et partager ce moment rugbystique. Loïc, qui possède une carrière extraordinaire (champion du monde des - de 21 ans, 2 fois champion de TOP 14, sans tenir compte de son parcours de très jeune joueur), reste une personne très accessible, disponible et humble.

Lors de cette soirée Joël Voisine, président de l'U.S.F. Omnisports lui a remis un trophée d'honneur et Jacques Lambert, adjoint au maire lui a remis la médaille de la ville.

Merci encore à Loïc, pour ce moment de joie et de fierté partagé avec l'ensemble des personnes présentes joueurs et anciens joueurs, dirigeants, bénévoles, amis et membres de sa famille.



Jacques Lambert et Loïc Jacquet

COMITÉ FEMMES SOLIDAIRES DROIT DE VOTE

La coordinatrice de l'association Femmes Solidaires, vous rappelle, combien les femmes ont dû se battre, s'investir pour obtenir le droit de vote. Femmes Solidaires vous invite à aller voter aux élections européennes.

1944 : Le suffrage, longtemps réservé aux hommes, est devenu réellement universel en France. Par l'ordonnance du 21 avril, et après une longue lutte, les femmes obtiennent enfin le droit de vote, plus de 150 ans après les hommes. Ne l'oublions pas.

Pour que cette lutte ne soit pas vaine, n'hésitez pas à user de ce droit d'expression et de faire entendre votre voix.

Pour améliorer les droits des femmes en Europe, faire avancer l'égalité et la parité, le 26 mai 2019, votons toutes.

FNATH

ACCIDENTÉS DE LA VIE - GROUPEMENT CENTRE

La section FNATH Cher Ouest a tenu son assemblée générale annuelle le 1^{er} février au centre culturel Louis-Aragon, en présence de madame Anne-Marie Débois, adjointe au maire.

- Jean-François Touzet, Président du Groupement FNATH CENTRE, a présenté le fonctionnement ainsi que l'évolution actuelle du groupement qui réunit aujourd'hui les 6 départements de la région Centre-Val-de-Loire.

- Aurore Marcantoni, chargée de mission à la délégation du Cher du Groupement FNATH CENTRE, a présenté le rapport d'activité affichant au total 4 040 adhérents, dont 984 dans le Cher, puis a réaffirmé le partenariat de la FNATH avec la Mutuelle MATH-PREVARIS, fondée en 1986 par Gilles Legros, ancien secrétaire juridique de la FNATH de l'Indre.

- Fabienne ARDELET, secrétaire générale adjointe du Groupement FNATH CENTRE ainsi qu'Aurore Marcantoni ont ensuite cité et expliqué des articles sélectionnés au travers de l'actualité sociale concernant : - les nouvelles règles d'attribution de la reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés, l'augmentation de l'allocation aux adultes handicapés, la suppression annoncée du complément de ressources au profit de la majoration pour la vie autonome, le prélèvement à la source et les réductions d'impôts relatives aux dons et associations comme la FNATH, les nouvelles compétences en matière sociale des Tribunaux de Grande Instance (TGI), la hausse de la prime d'activité et pour finir le DMP (Dossier Médical Partagé).

Au cours de cette assemblée générale, il a été procédé au renouvellement du bureau de la section.

Françoise Aubry est réélue présidente de section.

La prochaine permanence de l'association aura lieu le 29 mai salle de l'auditorium de 9h30 à 12h30 .
Prendre RDV au 02 48 21 21 60

Contacts : 02 48 21 21 60 ou fnath.18@orange.fr



Les membres lors de l'assemblée

ÉCOLE DE MUSIQUE

25 ANS



Après la " Soirée Rock and Blues " de décembre dernier, l'école de musique met à l'honneur toutes les classes instrumentales et les anciens élèves, fil rouge de ces 25 Ans avec sa "Soirée ORCHESTRE"



Ce concert exceptionnel aura lieu
dimanche 28 avril 2019 à 15h
au centre culturel Louis-Aragon
entrée gratuite

Un programme musical divers sera présenté à cette occasion.
1^{ère} partie : l'orchestre actuel dans son nouveau programme
2^{ème} partie : les anciens élèves se joindront à celui-ci pour des morceaux de style éclectique.

Concert à ne manquer sous aucun prétexte...
C'est une excellente façon de découvrir
les activités de l'école de musique... Qu'on se le dise ...

Renseignements auprès de la directrice au 06 03 22 52 81

ST-FLORENT / CHER
CENTRE LOUIS-ARAGON

SAMEDI
13
AVRIL
2019

L'Amicale des Retraités UNRPA
Ensemble & Solidaires
organise son

CONCOURS DE BELOTE

PAR ÉQUIPES

Inscriptions : 13 h 30 - Début des Jeux : 14 h 30

1^{er} Prix : 40 € en bons d'achat
2^{ème} Prix : 30 € en bons d'achat
3^{ème} Prix : Ricard + Poulet + Gâteaux apéro
4^{ème} Prix : Whisky + Poulet + Gâteaux apéro
5^{ème} Prix : Porto + Poulet + Gâteaux apéro
Du 6^{ème} au 10^{ème} Prix : Rivesaltes + Poulet + Terrine

FILET GARNI À CHAQUE PARTICIPANT
Participation : 10 € par joueur

Tél. 06 18 43 12 09 Places pour personnes à mobilité réduite

BUVETTE *PÂTISSERIES*

Saint-Florent-sur-Cher
1^{ère} édition

SALON DES VINS & DE LA GASTRONOMIE

Centre Culturel Louis-Aragon
Organisé par l'association Les Saint-Florent

7 avril 2019
10h - 19h

Restauration sur place
Entrée 2 €

Informations
06 21 56 81 30
amadee.arancio@orange.fr

Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de vin et de produits du terroir. Le salon réunira 40 exposants en vin et produit de la gastronomie. Venez découvrir et déguster les vins de la région Centre Val-de-Loire, du Bordelais, d'Alsace, de Champagne, du Beaujolais, de Charentes, du Languedoc. Pour la gastronomie, foie gras, escargots, saumon fumé, salaisons Ardéchoise, huile artisanale, fromages de chèvre, fromages d'Auvergne, miel, confiture, macarons, spécialités québécoise... Tout au long de cette journée conviviale des surprises et des cadeaux à gagner vous attendent. Restauration sur place - ouvert à tous.

SHOPPING Bijoux - Lingerie - Parfums - Bougies
Vêtements - Cosmétiques - Objets déco...

Ateliers :
créatifs
Culinaires
Cosmétiques

Voyance

ESPACE GOURMETS
Caviste - Confitures.
Miel - Torréfacteur
Tisanes ...

LA BOUTIQUE EPHEMERE DU PRINTEMPS

Mercredi 10 Avril de 14H à 19H
Jeudi 11 Avril de 11H à 19H
Vendredi 12 Avril de 11H à 19H
Samedi 13 Avril de 10H à 18H

Chez(A'Z COM 18)Z.I La Vigonnière.
6 rue René Fontaine
18400 SAINT FLORENT SUR CHER

Organisé par l'association "Les Entrepreneuses roses"
Suivez l'évènement sur Facebook

Contacts : Dolores 06 85 74 46 78 ou Katia 06 23 22 74 08

Amicale SAPEURS-POMPIERS
Saint-Florent-sur-Cher

Portes Ouvertes BROCANTE

Mercredi 8 mai 2019

Centre de Secours

2 € le mètre

De 6h00 à 19h00
Restauration sur place
réservations au 06 99 45 31 08

SAINT FLORENT SUR CHER (18)
Centre Louis Aragon
70 avenue Gabriel Dordain

Prix d'entrée par adulte 1 €, reversé en totalité à l'association "Flamme en rose Berry"

2^{EME} EDITION

WEEK END ENTRE FILLES (Salon)
ouvert aussi aux Hommes!

SAMEDI 4 MAI
de 13H30 à 19H30
DIMANCHE 5 MAI
de 10H30 à 18H30

+ de 40 entrepreneuses
Conférences
Ateliers - Animations
Défilé
TOMBOLA
Buvette - Food truck

Organisé par l'association "Les Entrepreneuses roses"
Suivez l'évènement sur Facebook

Contacts : Dolores 06 85 74 46 78 ou Katia 06 23 22 74 08

Séance Rencontre

Cinéma Le Rio

Vendredi 26 avril 2019 à 20h00

En présence de **Georges Feterman**
co-réalisateur et président de l'association nationale "Arbres"

Cinéma Le Rio Saint Florent sur Cher

ARBRES MUSEO FILMS
présentent



LES ARBRES REMARQUABLES

UN PATRIMOINE À PROTÉGER

Un film de Georges Feterman
Jean-Pierre Duval et Caroline Breton



Avec la participation de Alain Baraton, Delphine Batho,
Denis Cheissoux, Francis Hallé, Béatrice Rizzo et Yann Wehring
Montage Garance Decugis, musique originale Thomas Perron, mixage Frédéric Maury

LE 4 AVRIL 2019



Georges Feterman



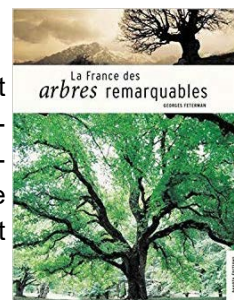
Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), il donne des cours à l'Université ouverte de Paris VII et est l'auteur de nombreux ouvrages.

Passionné de nature, il préside l'association nationale ARBRES qui a pour vocation de faire connaître et préserver les arbres les plus extraordinaires.

Tarifs : 7.00 - 6.00 - 4.00 €

Synopsis

Surprenant tour de France (et Dom Tom) des arbres remarquables : vieux, insolites, reconnus, historiques, liés à une légende ou tout simplement beaux !



La diversité de ces ancêtres vénérables se dévoile sous nos yeux entre forêts et campagne, villes et montagnes. Certains d'entre eux paraîtront un peu "jeunes", ne dépassant pas les 300 ans. Les plus vieux cèdres ou catalpas, séquoias ou tulipiers ont tout simplement l'âge de leur arrivée en Europe !

Oliviers, Châtaigniers, Chênes, Ifs, Tilleuls sont eux aussi au rendez-vous, parfois millénaires. Leurs troncs creux vous attendent sereinement. Ne vous pressez pas. Ils seront encore là quand vous passerez les voir.

Pour eux, le temps n'a pas la même dimension que pour nous. Notre seule urgence est de les protéger.

La rencontre

La projection du film sera suivie d'une rencontre avec le co-réalisateur **Georges Feterman**, président de l'association nationale **Arbres**. Documentaire français de Georges Feterman, Jean-Pierre Duval & Caroline Breton, 2019 (durée : 1h27).

site web (bande-annonce) : www.arbres.org



Cinéma Le Rio
Avenue de la chaussée de César - 18 400 Saint Florent sur Cher
Tel : 02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



Avril
2019

Cinéma Le Rio
Avenue de la Chaussée de César Saint Florent sur Cher



SEMAINE DU 03 AU 09 AVRIL

MON BÉBÉ
Comédie dramatique française de Lisa Azuelos - 1h27
Avec Sandrine Kiberlain, Thais Alesandrin...

Mer.03	Jeu.04	Ven.05	Sam.06	Dim.07	Lun.08	Mar.09
20h30		17h00	20h30	16h00	16h30	

GREEN BOOK : SUR LES ROUTES DU SUD
Drame américain de Peter Farrelly - 2h10 - VOSTF
Avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali... 2D VOSTF

Mer.03	Jeu.04	Ven.05	Sam.06	Dim.07	Lun.08	Mar.09
	20h30				20h30	

JUSQU'ICI TOUT VA BIEN
Comédie française de Mohamed Hamidi - 1h30
Avec Gilles Lellouche, Malik Bentilha...

Mer.03	Jeu.04	Ven.05	Sam.06	Dim.07	Lun.08	Mar.09
		20h30	16h30			

LA FAVORITE 2D VOSTF 2D VF
Historique, drame américain de Yorgos Lanthimos - 2h00
Avec Olivia Colman, Rachel Weisz...

Mer.03	Jeu.04	Ven.05	Sam.06	Dim.07	Lun.08	Mar.09
				18h00		20h30

SEMAINE DU 10 AU 16 AVRIL

TERRA WILLY - PLANÈTE INCONNUE
Film d'animation français de Eric Tosti - 1h30
A partir de 6 ans

Mer.10	Jeu.11	Ven.12	Sam.13	Dim.14	Lun.15	Mar.16
14h00		15h00	14h00	16h00	16h30	17h00

DUMBO 3D VF 2D VF 3D
Film d'aventure américain de Tim Burton - 1h52

Mer.10	Jeu.11	Ven.12	Sam.13	Dim.14	Lun.15	Mar.16
16h00	20h30	17h00	20h30	18h00	20h30	15h00

LET'S DANCE
Comédie dramatique française de Ladislav Chollat - 1h46
Avec Rayane Bensetti, Alexia Giordano...

Mer.10	Jeu.11	Ven.12	Sam.13	Dim.14	Lun.15	Mar.16
20h30	14h00	20h30				20h30

PROFESSEUR BALTHAZAR
Film d'animation croate de Z. Grgic, B. Kolar, A. Zaninović
Durée : 45 min. - A partir de 3 ans

Mer.10	Jeu.11	Ven.12	Sam.13	Dim.14	Lun.15	Mar.16
	16h00		16h30			

Ciné-Conte avec Sandrine

Ciné-goûter, Samedi 13 avril

SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL

LE PARC DES MERVEILLES
Film d'animation américain de David Feiss - 1h26
A partir de 7 ans

Mer.17	Jeu.18	Ven.19	Sam.20	Dim.21	Lun.22	Mar.23
15h00	14h00 16h30	16h30	16h30	16h00	16h00	

TARIFS Chômeurs, étudiants, + 65 ans, familles nombreuses : 6.00 €
NORMAL - 14 ans, séances Ciné Culte, séances 1,2,3... Ciné 1 : 4.00 €
7.00 € Tous les lundis et jeudis : 6.00 € - samedi à 14h00 : 6.00 € / Location des lunettes 3D : 1.00 €

SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL (SUITE)

CHAMBOULTOUT
Comédie française de Eric Lavaine - 1h41
Avec Alexandra Lamy, José Garcia...

Mer.17	Jeu.18	Ven.19	Sam.20	Dim.21	Lun.22	Mar.23
20h30		20h30		18h00	18h00	20h30

CONVOI EXCEPTIONNEL
Comédie franco-belge de Bertrand Blier - 1h22
Avec Gérard Depardieu, Christian Clavier...

Mer.17	Jeu.18	Ven.19	Sam.20	Dim.21	Lun.22	Mar.23
	20h30		20h30			

SEMAINE DU 24 AU 30 AVRIL

SHAZAM ! 3D VF 2D VF 3D
Film d'action américain de David F. Sandberg - 2h12
Avec Zachary Levi, Asher Angel...

Mer.24	Jeu.25	Ven.26	Sam.27	Dim.28	Lun.29	Mar.30
15h00			16h30 20h30	16h00		20h30

SUNSET 2D VOSTF
Drame franco-hongrois de Laszlo Nemes - 2h20 - VOSTF
Avec Juli Jakab, Vlad Ivanov...

Mer.24	Jeu.25	Ven.26	Sam.27	Dim.28	Lun.29	Mar.30
20h30				18h30	20h30	

NOTRE PAIN QUOTIDIEN 2D VOSTF
Drame Américain de King Vidor - 1h14
Avec Karen Morley, Tom Keene...
Version restaurée - VOSTF

Mer.24	Jeu.25	Ven.26
	20h00	

Séance rencontre "Ciné-Culte" animée par Eric Gatefin

LES ARBRES REMARQUABLES, un patrimoine à protéger
Documentaire français de G. Feterman, J-P. Duval, C. Breton - Durée : 1h27

Jeu.25	Ven.26	Sam.27
	20h00	

Séance rencontre avec Georges Feterman (co-réalisateur et Président association ARBRES)

SEMAINE DU 01 AU 07 MAI

BLANCHE COMME NEIGE
Comédie française de Anne Fontaine - 1h30
Avec Lou De Laâge, Isabelle Huppert...

Mer.01	Jeu.02	Ven.03	Sam.04	Dim.05	Lun.06	Mar.07
16h00		20h30	16h30		20h30	

RAOUL TABURIN
Comédie française de Pierre Godeau - 1h30
Avec Benoît Poelvoorde, Edouard Baer...

Mer.01	Jeu.02	Ven.03	Sam.04	Dim.05	Lun.06	Mar.07
18h00		17h00	20h30	16h00		20h30

DU MIEL PLEIN LA TÊTE
Drame américain de Til Schweiger - 2h12
Avec Nick Nolte, Matt Dillon...

Mer.01	Jeu.02	Ven.03	Sam.04	Dim.05	Lun.06	Mar.07
	20h30			18h00		

Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté



CHASSE AU TRÉSOR

à partir de 9h

LUNDI 2

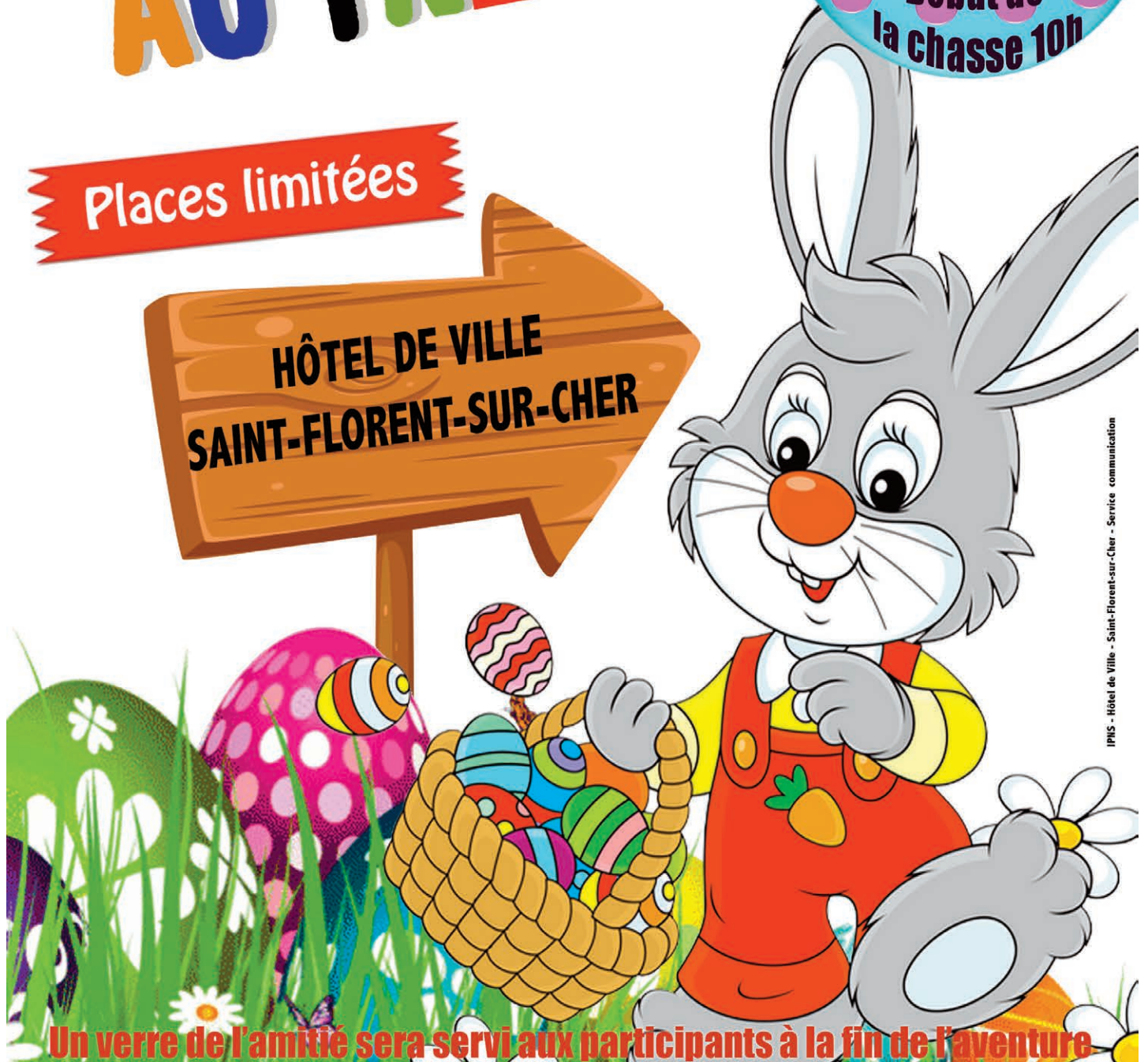
22 0

AVRIL 9

Début de
la chasse 10h

Places limitées

HÔTEL DE VILLE
SAINT-FLORENT-SUR-CHER



IPMS - Hôtel de Ville - Saint-Florent-sur-Cher - Service communication

Un verre de l'amitié sera servi aux participants à la fin de l'aventure

Organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes socioculturel

Pour les enfants de 3 à 12 ans - gratuit

Inscription obligatoire

communication@villesaintflorentsurcher.fr / Facebook / auprès du service communication

